

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2019**

Approbation du Conseil Municipal du 5 Décembre 2018

Etaient Présents : Jean-Noël MOISSET. Maryse GUILBERT. Alain VERON. François VARLET. Reine-Marie GREMEAUX Michel RAES. Adeline ROLDAO-MARTINS. Christine ALLOUIS. Michel PRULHIÈRE. Sandrine FILLASTRE. Daniel BENAGOU. Lucienne GUEDON. Ahmed LAFRIZI. Jean Jacques BIZERAY. Daniel BELAND. Marina CAMAGNA. Bernard GUILLOUX. Anthony ARCIERO

Absents excusés : Francis RONDET donne pouvoir à Daniel BENAGOU
Denise HOF donne pouvoir à Christine ALLOUIS
Christine SEDE donne pouvoir à Anthony ARCIERO

Absents : Rudy BORNE. Estelle CARPINO. Régis SCARPINO. Nadine RACAULT. Suzie PLANCHARD. Fabrice LASSERRE

Secrétaire de séance : Michel RAES

PRESENTATION DE LA MAISON DE LA SANTE

Madame ADELIN ROLDAO présente au conseil la future maison de la santé, tant sur son aspect architectural que sur la répartition des surfaces intérieures. A une question de Mr ARCIERO sur le coût de la construction, il est donné le montant des travaux évalué par l'Architecte qui est de 1.8 million TTC

Mr Anthony ARCIERO devant quitter le conseil Municipal à 21 h 30, il ne prendra pas part aux votes suivants.

POINT SUR LE PROJET DE LA GENDARMERIE

Le permis d'aménager a été signé le 16 Janvier. Nous sommes dans l'attente de l'accord de la Préfecture suite à l'enquête publique relative à la loi sur l'eau. Le début des travaux d'aménagement est prévu pour la fin du premier semestre. Le permis de construire sera déposé vers le mois de Juin pour un début de construction en Janvier 2020 et une livraison début 2021.

1°) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

Le Conseil,

Monsieur le Maire présente les orientations budgétaires comme suit :

Les taux d'impositions 2019 : Monsieur le Maire propose de maintenir l'augmentation de 2% appliquée depuis ces dernières années, soit :

En Taxe Habitation	15.04 + 2 % = 15.34
En Taxe Foncière	11.38 + 2 % = 11.61
En Taxe Foncière NB	108.80 + 2% = 110.98

Soit un total de 1.633.272.24 €. Et une augmentation du produit de 32.132.24 € par rapport à 2018 et sur les mêmes bases d'imposition.

L'état s'est engagé à régler aux collectivités les TH jusqu'en 2017. Une question demeure comment seront financées les nouvelles constructions ? (Les jardins du Guépel, projet Gendarmerie).

Dépenses de fonctionnement,

Les actions sur la baisse des dépenses de fonctionnement, seront maintenues de façon à conserver une capacité d'investissement.

Le montant des subventions communales sera maintenu.

INVESTISSEMENT :

PROJET D'INVESTISSEMENT 2019

	Dépenses	Subventions
MAISON DE LA SANTE	2 090 575,80	880 000,00
SPS	4 860,00	
ETUDE DE SOL	5 100,00	
MISSION DE CONSTRUCTION	15 316,80	
ARCHITECTES	172 050,00	
CONSTRUCTION MDS	1 893 249,00	
SUBVENTION ACHAT TERRAIN		150 000,00
SUBVENTION CONSTRUCTION MDS		150 000,00
SUBVENTION CONSTRUCTION MDS		330 000,00
SUBVENTION CONSTRUCTION MDS		250 000,00
SPORTS	35 371,14	
REPARATION CHAUFFAGE DU DOJO	5 828,64	
DEFIBRILLATEUR POUR LE STADE	1 200,00	
DESCENTES D'EAUX PLUVIALES GYMNASSE	8 570,84	
MITIGEURS SUR DOUCHES AU STADE	8 432,52	
MITIGEURS SUR DOUCHES AU GYMNASSE	4 131,84	
CENTRALE CHLORATION GYMNASSE	7 207,30	
MATERIEL ET MOBILIER EXTERIEUR	65 199,21	
AIRE DE JEUX DERRIERE LA MAIRIE	50 000,00	
MOBILIER JEUNES URBAINS	8 000,00	
TONDEUSE	1 722,00	
BATTERIE CHARGEUR	1 925,21	
VOIRIE	64 845,74	
PAVAGE ROUTE FACE A L'EGLISE	23 648,70	
BOULES ET AMPOULES ECLAIRAGE PUBLIC	12 000,00	
TETES PILOTES LED ECLAIRAGE PUBLIC	2 000,00	
VOIRIE CIMETIERE ENGAGE SUR 2018	27 197,04	
SECURITE	57 664,00	5 000,00
VIDEO PROTECTION BERGERIE + 3 ENTREES (9 caméras)	40 000,00	
SECURISATION ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	17 664,00	5 000,00

EMPRUNTS	240 241,54	
CULTURE	14 000,00	
TRAVAUX EGLISE Ouverture et plancher	14 000,00	
TOTAL	2 567 897,43	885 000,00

Des choix prioritaires seront réalisés lorsque nous aurons les chiffres exacts du compte administratif et du compte de gestion, ainsi que les notifications des bases des impôts.

2°) DEMANDE DE SUBVENTION POUR PROJET LECTURE PUBLIQUE 2019

Un dossier d'aide aux projets de lecture publique de la Bibliothèque a été élaboré par les responsables afin de le présenter au Conseil Départemental du Val d'Oise, pour une demande de subvention.

Cette demande d'aide consiste à : l'achat de nouveautés Adultes – l'heure du conte mensuelle pour les 3/9 ans -

Le montant de la demande de cette aide est de 2.000 €.

Le Conseil municipal après avoir entendu l'exposé :

Article 1^{er} : Le Conseil Municipal DECIDE de solliciter le conseil Départemental afin d'obtenir une subvention de 2.000.00 € pour l'aide aux projets de lecture publique de la Bibliothèque

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité

3°) TARIFS VOYAGE DU 3EME AGE en 2019

La commune organise plusieurs voyages destinés au 3^{ème} Age.
Trois séjours auront lieu cette année :

- l'AUBE du 9 au 10 Mai
- le FINISTERE organisé du 9 au 14 Septembre 2019
- l'ALSACE du 4 au 7 Décembre 2019

Madame GREMEAUX, Adjointe, propose que la participation à ces sorties soit de :

- L'AUBE:
229 € par participant en chambre double
258 € par participant en chambre simple
- Le séjour FINISTERE :
722.00 € par personne en chambre double
842.00 € par personne en chambre simple
- Le séjour ALSACE :
601.00 € par personne en chambre double
673.00 € par personne en chambre simple

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité

DIVERS

Jean-Noël MOISSET

MODIFICATION DU PLU : Monsieur le Maire fait savoir qu'une modification du PLU va intervenir dans les mois qui suivent. 4 points importants seront abordés :

- Diminution du cercle de protection de l'église. Ce périmètre délimité des abords (PDA) à pour objectif principal de fixer les servitudes de protection aux espaces naturels et bâtis qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur.
- Distance entre les clôtures et les constructions calculée par rapport à l'égout du toit et non de la Hauteur totale (1/2 hauteur) avec un minimum de 2.5 m.
- Changement de Zone UB en Zone UA (Rue Pasteur)
- Exclure les bâtiments publics des règles applicables du PLU
- Ajouter les zones non aedificandi de l'autoroute A1

Nous allons nous faire aider par la personne qui a élaboré le PLU actuel.

Bernard GUILLOU

98 jeunes ont participé au Championnat du Val d'Oise d'Echec, qui se s'est déroulé à Survilliers. Nous avons une championne du val d'Oise de Survilliers et 5 jeunes sont sélectionnés pour les championnats d'île de France

Lucienne GUEDON

Suite à la Réunion du SIGIDURS, informe qu'une augmentation importante de la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères est annoncée pour les années à venir. Cette TOEM sera votée en CARPF

Sandrine FILLASTRE

15 JUIN : Kermesse avec 3 écoles sauf pour la Primaire du Colombier.

PUBLIC

Regrette l'abandon des services publics : diminution du temps d'ouvertures des bureaux de postes, suppression de certains services hospitaliers, EPAD insuffisants en nombre et trop chers.